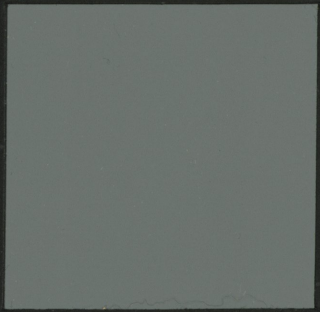
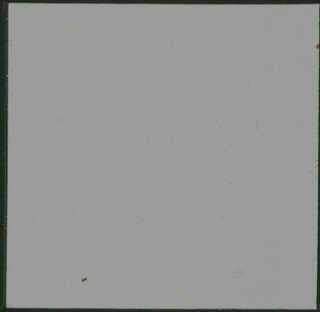
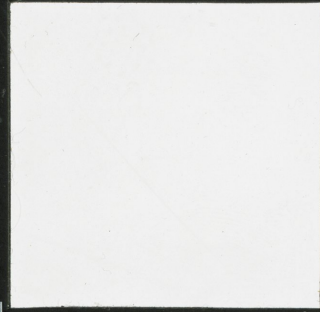
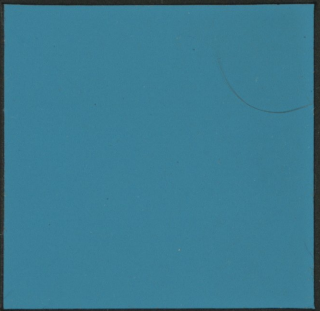
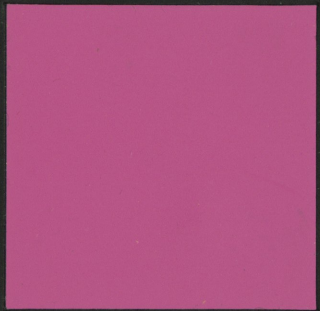
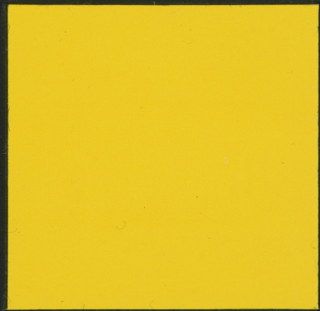
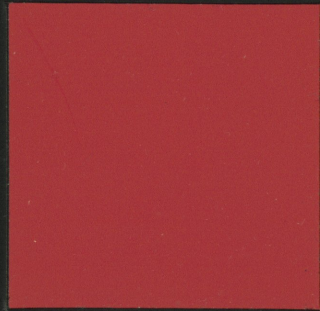
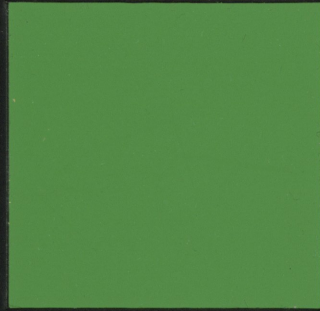
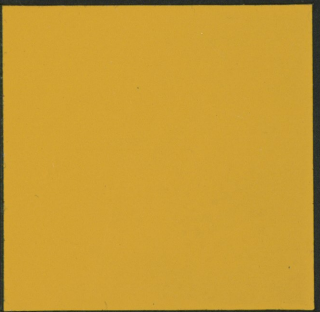
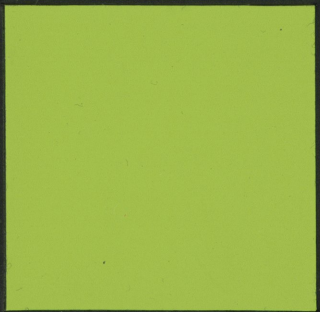
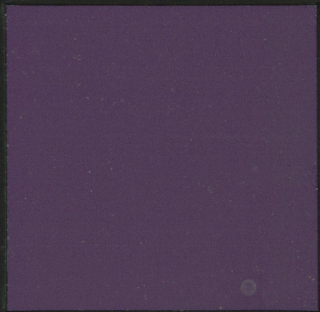
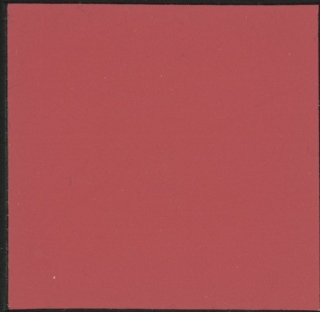
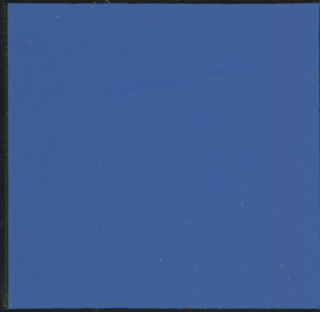
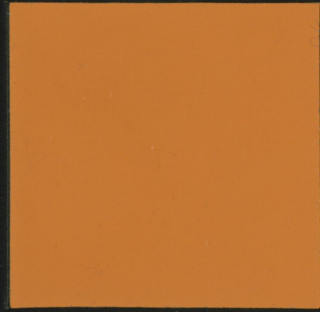
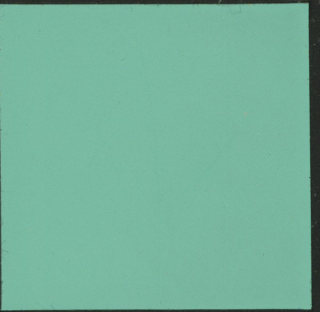
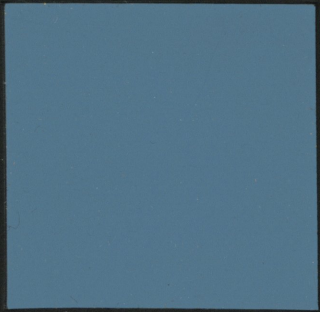
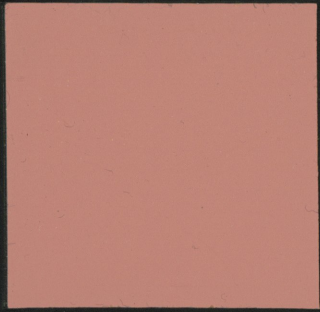
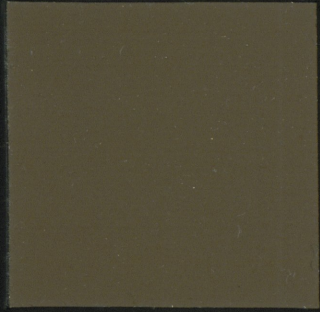
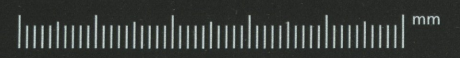


colorchecker CLASSIC



x-rite





414

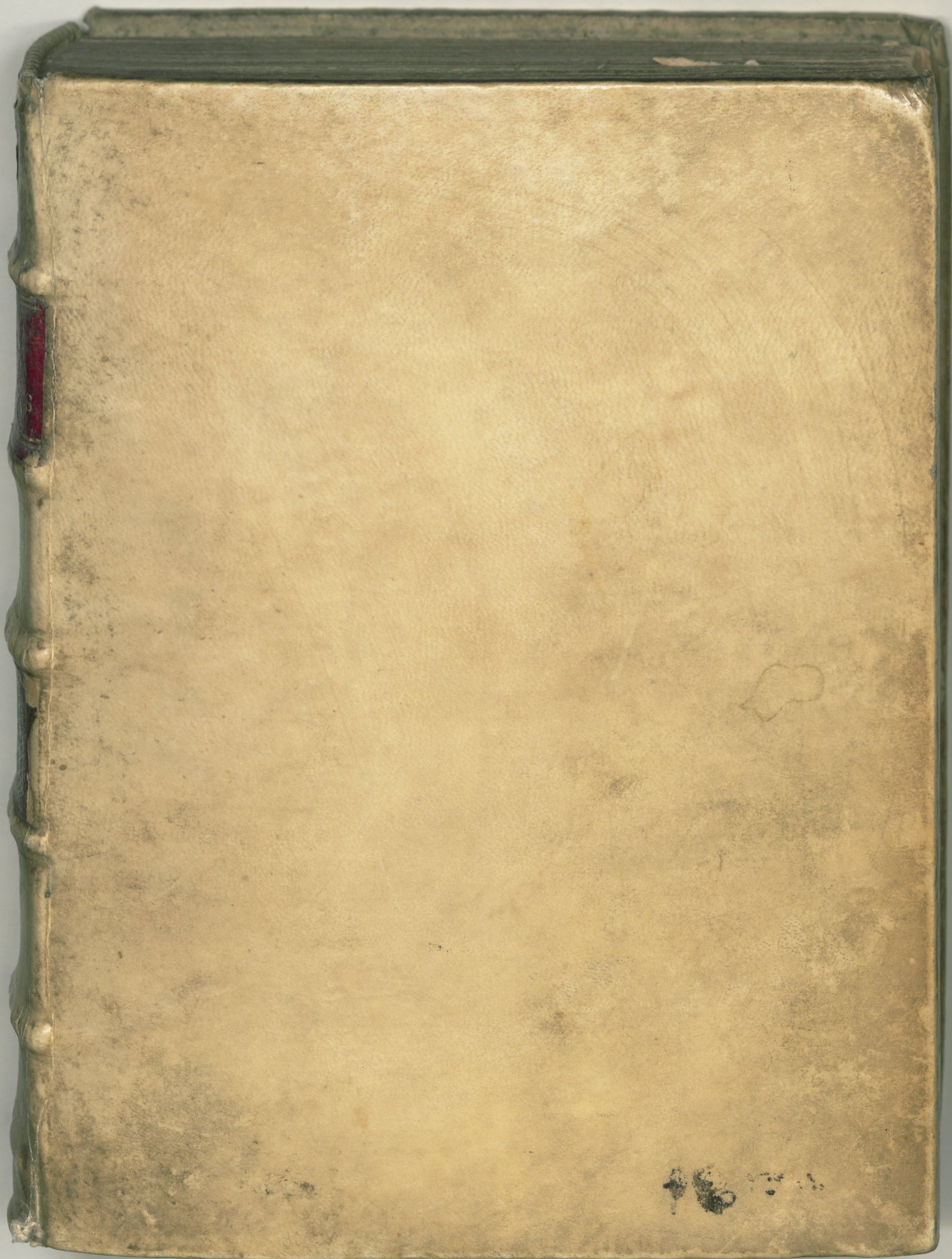
DU BUISSON  
—  
GUERRE CIVILES

6

—  
1652









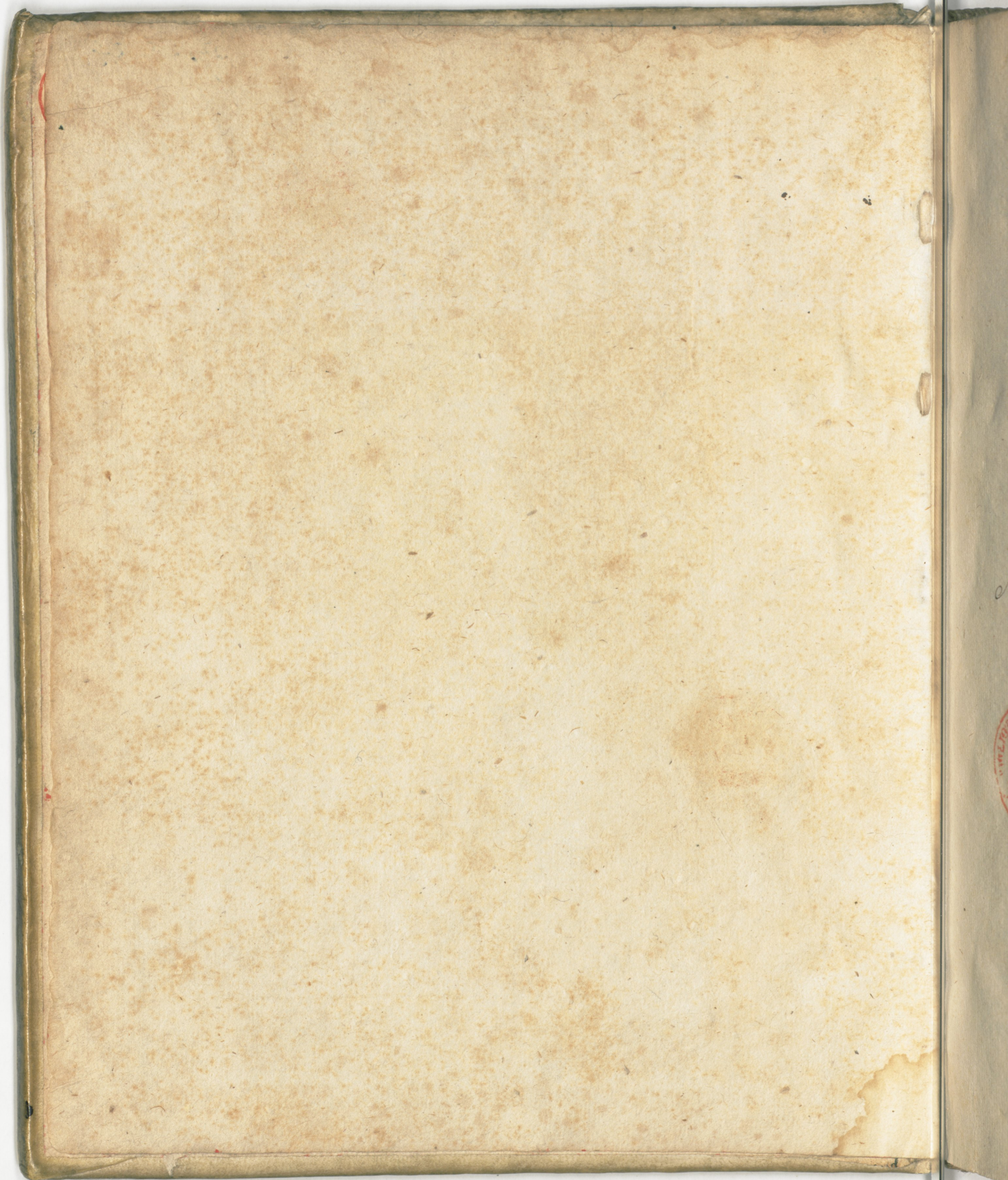


17. a. 10. 10. 10.



22. 5. 24









~~2,786~~  
~~E~~

4414

Journal  
De  
M<sup>r</sup> Dubuisson Aubenay  
De L'année 1652







Decla  
mille  
Arres  
la su  
Plypa  
decla  
par e  
Rela  
et de l  
comma  
Lettre  
retour  
Lettre



13<sup>e</sup> p.

313.

# LETTRE

DE MONSIEVR

LE CARDINAL MAZARIN

AV ROY.

*Données Entre Amis  
non publiées*

*A Paris le 13.<sup>m</sup> Janvier*

*1652*



414

LETTER

DE MONSIEUR

LE CARDINAL MAZARIN

A V. R. O. Y.

*Handwritten notes in French, including the date 1642.*

S  
C  
rede  
moi  
exce  
estre  
à l'E  
autr  
tém  
ces  
ee fe  
ma p  
fait  
dans  
de l'a  
mais  
dans  
gran  
tre v  
testi  
fe ;  
iour



## AV ROY.

SIRE,

COMME les bienfaits & les graces, dont ie suis redevable à la bonté du feu Roy, de glorieuse memoire, & à celle de Vostre Maiesté, ont infiniment excédé le prix du peu de recompense, qui pouvoit estre deuë aux seruices que i'ay tasché de rendre à l'Estat : aussi m'estimay-ie plus obligé qu'aucune autre des creatures, & des suiets de V. M. de les luy témoigner iusqu'au dernier soupir de ma vie. Et ces considerations d'honneur, & de reconnoissance se rencontrans d'ailleurs avec mon inclination, ma passion & mon deuoir, ie m'estimerois tout à fait indigne, non seulement du rang que ie tiens dans l'Eglise, & ce qui ne m'est pas moins precieux, de l'affection & de l'estime dont V. M. m'honore, mais de paroistre mesme parmy les hommes, si dans vn temps, où elle se trouue sur les bras deux grandes guerres à soustenir, l'vne estrangere contre vn ennemy tousiours redoutable, & l'autre intestine, & par consequent encore plus dangereuse ; & voyant vos fidelles suiets exposer tous les iours avec ioye leurs biens, & leur vie, pour le



maintien de la puissance, & de l'authorité de V. M. ie me laissois deuancer par aucun, dans vn zele si iuste, & me contentois de regarder honteusement, ou de deplorer dans l'oisiueté d'une honteuse retraite, le feu dont le Royaume brusle au iourd'huy, au dehors & au dedans, sans me mettre en deuoir comme les autres, de contribuer ce qui peut dépendre de moy, & de mes amis, pour donner plus de moyen à V. M. d'esteindre, ou de faire au moins cesser l'vn de ces embrasemens, auant que sa durée luy ait laissé prendre plus de force.

V. M. SIRE, peut se souuenir, que non seulement i'executay avec vne resignation aueugle, l'ordre qu'elle iugea à propos de m'enuoyer, de sortir du Royaume, quoy que l'estat des affaires d'alors me donnast iuste suiet de croire, qu'il auoit plustost esté extorqué d'elle, que ce n'estoit sa véritable intention; mais que ie m'éloignay mesme iusques au Rhin, pour connoistre si en effet, comme plusieurs en paroissoient persuadez, après la liberté de Monsieur le Prince obtenuë, il ne restoit plus rien à desirer que mon éloignement, pour voir le Royaume dans le plus haut comble de bonheur, & de prosperitez, qui se pouuoit souhaiter; & pour faire que les peuples goustassent les douceurs d'un siecle d'or, que le commerce refleurist, que les finances de V. M. eussent l'abondance qu'il faut pour mettre les ennemis à la raison, que vostre authorité se restablist, que la Maison Royale fust parfaitement vnice, & qu'on püst en



fort peu de temps conclurre la Paix generale , si necessaire & si desirée.

Et certes, comme ie ne me suis iamais propose d'autre but en toutes mes actions , que ces memes si precieux auantages , & que d'ailleurs i'ay toujours estably ma principale satisfaction, à sacrifier tous mes interets particuliers au bien de l'Etat, rien ne me pouuoit flatter plus agreablement, que de si grandes esperances; ny me faire passer le reste de mes iours avec plus de douceur, & de tranquillité d'ame, quand mesme i'aurois esté proscript en l'endroit de la terre le plus sauuage, & le plus éloigné de toute communication , que de sçauoir que ma relegation contribuoit à la grandeur de V. M. & faisoit la felicité de ses peuples.

Ie diray mesme avec verité, que le zele dont ie brusle pour la gloire de la France , m'auroit fait preferer cette condition, & cette forme de vie à tout l'éclat, qui accompagne ordinairement celle que ie venois de quitter , pourueu que i'eusse pu auoir au moins par mes malheurs , la principale part au bonheur de cette Couronne; & plus ie me sentoís innocent, plus ie me serois alors estimé glorieux de seruir ainsi de victime à l'Etat, & de calmer par mon sacrifice toutes les tempestes, dont il pouuoit estre battu.

C'est par cette seule raison, SIRE, que i'ay souffert avec constance pendant plus de dix mois, de voir déchirer en toutes façons ma reputation, d'estre priué de tous les biens qui m'appartiennent



par la liberalité de vos Maiestez, & que i'auois destinéz au payement des grandes debtes, que i'ay contractées pour le soustien de vos affaires, & de vostre seruice, en des occasions pressantes que l'épuisement de ses finances, & les longueurs des formalitez eussent laissé ou fait deperir: i'ay souffert avec patience d'estre appellé voleur, & pirate, perturbateur du repos public, ennemy de l'Estat, le fleau de la Chrestienté pour auoir trauersé l'establisement de son repos, de me voir errant dans le monde, sans retraite, ny azile assurez, avec vne famille à qui l'âge n'a pas permis encore de pouuoir estre autre qu'innocente, & enfin de voir ma vie continuellement exposée à diuers perils, sans que i'en aye seulement murmuré; l'amour que i'ay pour la France, ayant des long-temps ietté de si profondes racines, qu'aucun mauuais traitement n'est capable de l'ébranler. C'est cette mesme raison, SIRE, qui m'a empesché de publier des Manifestes, où il m'eust esté facile de faire voir euidentement, que par iustice ie meritois peut-estre quelque loüange dans les chefs mesme, qu'on a tournez en accusation & en crime, & particulièrement sur celuy de la Paix, où ie m'assure que par vn écrit, qui paroistra bien-tost au iour, ie feray toucher au doigt à ceux mesme qui sont le plus preuenus de passion, & d'animosité contre moy, qu'il n'a rien esté obmis de ma part, en tout temps de possible ou d'imaginable, pour paruenir à la conclusion de ce grand ouurage: Enfin i'ay mes-



7  
me retenu mes plaintes sur tous les Arrests & les  
Declarations, qu'on a données contre moy, & ay  
en toutes choses gardé vne moderation, que le re-  
ste de l'Europe a trouué à dire, parce qu'elle en  
ignore la cause, attendant tousiours que le bon-  
heur public fust restably, afin qu'on ne pust auoir  
le moindre pretexte de m'imputer d'y auoir ap-  
porté le moindre obstacle, & me contentant d'a-  
dresser incessamment mes vœux au Ciel, pour ob-  
tenir qu'il luy plust de soulager mes peines, par la  
satisfaction de les voir vtiles en quelque façon au  
seruice de V. M. & au repos de ses suiets.

319.  
Je ne me serois point encore, SIRE, départ-  
ty de la mesme conduite, & aurois plustost songé  
à m'éloigner dauantage qu'à m'approcher, si i'a-  
uois vû vostre Estat tranquille, & tous vos suiets  
bien vnis, ne conspirer, comme ils y sont obligez,  
que le bien de vostre seruice, ou si seulement les es-  
prits eussent paru tant soit peu disposez à vne  
reünion si iuste & si necessaire: & bien loin de  
songer à mon retour, ie n'aurois pas mesme sou-  
haité la cessation de mes maux, si i'auois crû qu'il  
eust pû causer le moindre trouble au bon-heur pu-  
blic, ou fournir vn pretexte de le troubler, à ceux  
qui en auroient eu le dessein.

Mais voyant avec toute l'Europe, qu'au lieu de  
ces grands effets, qu'on auoit publié que mon é-  
loignement deuoit infailliblement produire, les  
affaires ont visiblement & notablement empiré;  
que la confusion & le desordre sont infiniment



augmentez ; que l'on a fait des liaisons estroites a-  
 uec les Espagnols , que les traitez en sont signez &  
 ratifiez de part & d'autre ; que le feu de la dif-  
 corde ciuile est tout à fait allumé ; que les soins  
 que V. M. a pris pour l'éteindre , ont esté aussi  
 inutiles , que les condescendances qu'elle auoit  
 eues pour le preuenir ; que la bonté que V. M.  
 a eue de donner à S. A. R. si belle matiere d'em-  
 ployer le zele qu'il a pour l'Estat , en luy enuoyant  
 vn pouuoir sans limitation pour l'accommode-  
 ment, n'a rien produit ; que quelques diligences que  
 son A. R. ait faites par l'enuoy de plusieurs Gen-  
 tilshommes , & Couriers , il n'a pû obtenir les ré-  
 ponses qu'il estoit à souhaiter pour faire cesser les  
 desordres , & la misere , où ils ont plongé tant  
 d'innocents ; que l'on a mesme refusé la Conferen-  
 ce , qui auoit esté proposée , ce qui ne se pratique  
 pas entre les ennemis les plus fiers , & les plus ai-  
 gris , en sorte que V. M. a esté forcée de laisser à  
 la fin agir la Iustice , & declarer criminels de leze-  
 Maiesté , ceux qui ont pris les armes contre ses  
 ordres , & son seruice ; que la tempeste s'est desia  
 renduë tres-violente ; & enfin que la qualité ,  
 & le nombre des forces de ses ennemis peuuent  
 rendre fort douteux le succès de ses desseins & de  
 ses trauaux , si tout ce qu'elle a de zelez & de fi-  
 delles seruiteurs , ne concourent à la seruir de tout  
 leur pouuoir , de leur credit , & de leurs amis : la  
 passion que j'ay pour le bien de l'Estat , pour la  
 gloire de V. M. outre la iustice de la cause qui est  
 celle



celle de Dieu mesme, ne m'a pû permettre de voir ces agitations, & ces incertitudes, auxquelles les affaires de V. M. sont exposées, & de demeurer dans vn repos honteux, que ie me serois reproché à moy-mesme, comme vn crime.

J'ay encore esté fortifié, SIRE, dans cette resolution, lors que sur la liberté que i'ay pris de faire offrir à V. M. dans ces conionctures pressantes mes foibles seruices, & ceux de mes amis, avec ce que ie pourrois assembler de forces, par mon credit & par le leur, i'ay appris que V. M. auoit eu la bonté d'agrèer ce petit effect de mon zele, & témoigné qu'elle seroit bien aise que ie luy menasse ce renfort de troupes, pour luy ayder à remettre dans le deuoir & dans l'obeissance qui luy est deüe, ses suiets qui s'en sont écartez.

Après ce glorieux adueu de mon dessein, il n'y auoit qu'une seule consideration qui eust pû m'arrester dauantage en ces quartiers icy; qui estoit l'aduancement de la Paix generale, que i'auois il y a quelque temps grand suiuet d'esperer. Mais pour m'expliquer mieux là-dessus à V. M. elle agréera, s'il luy plaist, que ie luy dise, que ie ne suis pas demeuré entierement oisif dans ma retraite, & qu'ayant trouué que tout ce qui se passoit en France contre moy, n'empeschoit pas que les Espagnols mesme, à qui i'auois tasché de faire le plus de mal en seruant V. M. ne me traitassent avec beaucoup de ciuilitè, & de marques d'une estime particuliere, rendant mesme cette iustice à V. M. de ne douter



pas qu'elle ne continuast à m'honorer de sa bien-  
 ueillance, nonobstant les mauuais traitemens que  
 ie receuois: ie crus deuoir profiter de cette opi-  
 nion qu'ils auoient, pour essayer d'obliger les  
 Ministres du Roy Catholique, qui sont en Flan-  
 dres, à renouer avec moy quelque negociation de  
 Paix entre les deux Couronnes: ma pensée auoit  
 fort heureusement reüssi, & i'auois aduancé l'af-  
 faire, en sorte que i'auois conçu avec beaucoup de  
 fondement, l'esperance d'en pouuoir enuoyer bien  
 tost de fort bonnes nouvelles à V. M. Mais lors  
 que les choses estoient disposées au poinct que ie  
 pouuois souhaitter, ie reconnû avec vne douleur  
 extrême, quel'on auoit pris d'autres mesures, par  
 la signature d'vn traité qu'on auoit enuoyé à Bru-  
 xelles, & par les fortes sollicitations, qu'on auoit  
 faites en mesme temps en Espagne, qui donnant de  
 nouvelles esperances aux ennemis, leur auoient  
 donné aussi de nouvelles pensées.

C'est vne verité qui ne peut receuoir de contra-  
 diction, & que ie remets à faire sçauoir plus parti-  
 culierement, par quelque autre voye à V. M. Je suis  
 mesme obligé en luy en rendant compte, d'ad-  
 uoüer que les Ministres d'Espagne ne paroissent  
 pas souhaitter la Paix moins passionnément que  
 moy. Mais, SIRE, auroit-on pû facilement re-  
 noncer à Madrid, à tant de grandes esperances qu'on  
 y a fait conceuoir? & comment ne pas ceder aux  
 assurances que des François mesme considerables  
 par leur naissance, par leurs richesses, par leurs



establissemens, par leurs amis, par la reputation qu'ils ont acquise dans la guerre, & par leur credit parmy les troupes? comment, dis-je, ne pas ceder aux assurances positives qu'ils y ont fait donner, que bien-tost ou ils contraindroient V. M. à offrir la carte blanche aux Espagnols, ou qu'en moins de six mois ils pourroient coniointement faire des progresz, au double de ce qui estoit necessaire pour forcer V. M. à subir telles conditions qu'ils luy voudroient prescrire pour la Paix, & à s'estimer mesme bien-heureux de l'obtenir, à quelque grand prix que ce pust estre? Je confesse, SIRE, à V. M. que ie ne suis pas consolable, de voir que ce grand ouurage si necessaire au repos, & au bonheur de tous les peuples, se soit par vn semblable malheur échoüé, lors que par toutes les apparences il estoit si proche de sa perfection; & cependant ie ne doute nullement, que ceux qui en sont la seule cause, ne continuent encore à publier que c'est le Cardinal Mazarin qui ne veut pas la Paix, & qui l'empesche.

V. M. SIRE, dont la sagesse, & la capacité ont deuançé l'âge, & l'ont fait appliquer de si bonne heure à la connoissance de ses affaires, pourra se souuenir qu'après la reduction qu'elle fit sous son obeissance de toutes les places de Normandie & de Bourgogne, & après la Guyenne calmée, à quoy en ioignant bientoist l'expulsion des Espagnols de la Champagne, où mesme leur principal corps d'armée fut défait, il ne restoit plus de party dans le



Royaume, qui portast le nom des Princes; leurs parens, amis & seruiteurs ne prenoient que les bonnes voyes pour les seruir, & n'auoient recours qu'à la clemence seule de V. M. Et alors la Paix que la subsistence de ce party auoit retardée, se pouuoit dire & tenir pour infaillible, ne restant plus d'esperances aux ennemis, de voir les grandes forces de V. M. occupées à autre chose qu'à les combattre, avec la vigueur & le succez qu'elles auoiēt toujours fait, quand l'Estat auoit esté sans troubles: & aussi fut-ce en ce temps-là que Dom Esteuen de Gamarra me proposa vne conference avec le Comte de Fuensaldagne, & m'en sollicita mesme en suite par deux de ses lettres, pour traiter & conclure la Paix entre les deux Couronnes; mais toutes ces propositions s'éuanoüirent par ma retraite. On crut neantmoins que cette Paix, & le calme du Royaume seroient plus assurez par l'élargissement de M<sup>r</sup> le Prince, & par ma proscription, l'vn & l'autre ayant esté tumultuairement resolu; & il en est arriué ce que le monde voit aujourd'huy, & que ie ne doute pas que tous les bons François ne déplorent avec des larmes de sang, regardant leur patrie plongée dans les malheurs & les desordres, où elle se trouue, dont la suite peut estre encore plus funeste, & tres-preiudiciable à l'authorité Royale.

Cette forte consideration, SIRE, qui pouuoit me retenir encore en ces quartiers, estant cessée à mon grand regret, i'ay sous l'aveu de la sacrée parole de V. M. fait vn effort avec l'assistance de mes amis,



pour entrer dans le Royaume, en estat de n'estre pas tout à fait inutile à son seruice, dans vn temps, où l'on voit vn party tres - considerable pour ses forces, se départir de l'obeïssance, qui est deuë à V. M. & s'vnir avec les anciens ennemis de l'Estat; & qu'à moins, comme i'ay dit, que tous les veritables seruiteurs, & tous les fidelles suiets de V. M. redoublent leur zele & leur ardeur, pour contribuer ce qui peut dépendre d'eux aux bons succès de ses armes, cettè liaison peut faire courir grand risque à la France, qui par ses prosperitez & ses auantages, auoit excité pendant si long-temps l'admiration & l'enuie de toute l'Europe, de deuenir elle-mesme vn obiet de compassion, & vn horrible theatre de calamitez & de desordres.

I'ay encore eu pour principale veüë en cela, la conclusion de la Paix generale, connoissant qu'il n'y a point de moyen plus seur pour y paruenir, que d'abattre les partis qui se sont éleuez contre l'authorité de V. M. & d'esteindre le feu, dont le Royaume est à present embrasé.

Et à la verité, SIRE, si quand les Princes ont esté pressez par la necessité de leurs affaires, les prisons ont esté souuent ouuertes aux plus coupables, & les bannis les plus criminels ont esté rappellez, pour estre employez contre leurs ennemis: Ie veux esperer, que la résolution que ie prends dans vne conioncture, qui rend indispensables les deuoirs de tous les seruiteurs de V. M. fera receuë de tous les bons François, avec d'autant plus d'approba-



226.

tion, que mon innocence est assez connue, & que ie n'iray pas mesme si mal accompagné, que ie ne puisse esperer avec raison de rendre à V. M. & à l'Estat quelque bon seruire.

Il est vray, SIRE, que ie ne puis pas nier, que tous mes amis & ceux qui les accompagnent, ne soient Mazarins, & ne portent avec plaisir vn nom, qu'on a trauillé à rendre si odieux; aussi ne scay-je pas si les seruices qu'ils pourront rendre à V. M. seront autant agréés de tout le monde, que ie veux me promettre qu'ils le feront d'elle. Je puis pourtant dire que V. M. n'a point de suiets qui brulent d'vn zele plus ardent, de donner tout leur sang s'il est necessaire pour la seruir; qu'on n'en a point veu iusques icy de ce nom, manquer de fidelité à V. M. & prendre le party des Espagnols, & des autres ennemis de vostre Couronne; & qu'il n'en est aucun qui ne soit prest de sacrifier tout son bien, & d'exposer mille fois sa vie pour l'execution des moindres ordres, dont V. M. les honorera. C'est de ces mesmes amis, SIRE, de qui ie refusay l'assistance qu'ils m'offroient genereusement, lors que ie sortis du Royaume, parce que ie crûs que si elle estoit vtile à mes interests particuliers, elle pouuoit alors preiudicier à ceux de V. M. qui m'ont tousiours esté les premiers, & les seuls en veüe; mais ie l'ay acceptée à present que i'ay connu que l'Estat n'en peut receuoir que beaucoup d'auantage.

Je proteste à V. M. de ne vouloir former de plaintes contre qui que ce soit; car il se peut fai-



re que i'aye donné suiet innocemment à l'auerfion  
 que beaucoup de personnes ont témoigné auoir  
 contre moy; & si V. M. a encore la bonté de don-  
 ner quelque accez à mes supplications tres-hum-  
 bles, ie les employeray plustost pour leur faire dé-  
 partir les graces qu'ils auront d'ailleurs meritées  
 par leurs seruices, que pour m'y opposer.

Tout mon but, SIRE, n'est que d'aller expo-  
 ser ma vie pour le bien & pour le reſtabliſſement  
 du repos de la France: auſſi puis-ie dire, que cette  
 vie eſt auiourd'huy la ſeule choſe qui me reſte;  
 ayant employé le peu que i'auois & que i'ay pû  
 trouuer, à former le corps des troupes que i'ay mi-  
 ſes enſemble. Et comme la part que i'ay eüe autre-  
 fois, par le choix & la bonté du feu Roy, & de-  
 puis par celle de la Reyne, alors Regente, à l'ad-  
 ministration des affaires, pourroit faire ſoup-  
 çonner à quelques-vns, que ma reſolution qui n'a  
 pour principe qu'une tres-pure paſſion pour ſon  
 ſeruice, & pour viſée que de la ſignaler par quel-  
 ques nouveaux effets, procedaſt de quelque deſir de  
 rentrer dans le miniſtere; ie ſupplie tres-humble-  
 ment V. M. & cela pour toute recompence des ſer-  
 uices qu'elle me fait la grace de croire que i'ay ren-  
 dus à elle, & à l'Eſtat, avec autant de fidelité que de  
 zele, de ne vouloir pas que ie m'ingere à l'aduenir  
 en aucune façon dans le maniment des affaires: ce  
 poinct, en cas que V. M. ait aſſez bonne opinion  
 de moy, pour me l'ordonner, eſtant le ſeul qui  
 pourroit me rendre coupable d'une deſobeiſſan-



ce enuers V. M. au moindre ordre de laquelle en toute autre chose, ie sacrifierois ma vie avec ioye. V. M. ne manque pas de nombre de Ministres fort habiles, & dont l'application & les soins seront plus heureux que les miens n'ont esté, à gagner l'approbation publique; & s'ils desirent de moy les lumieres & les cōnoissances que la direction que i'ay eüe pendant vn assez long-temps m'a pû fournir, ie proteste à V. M. de les leur donner fort sincerement, & de bien meilleur cœur que ie ne rentre-rais dans la place qu'ils occuperont. La seule supplication que ie fais à V. M. c'est qu'ayant esté noircy de tant de crimes, & condamné sans estre ouy, elle ait la bonté de vouloir qu'on exerce enuers moy dans les formes la Iustice, qu'on ne dénieroit pas au dernier du Royaume: Ie la demande tres-seuere, SIRE, & que V. M. veuille suspendre les mouuemens, & les effets de la bienveillance, dont il luy plaist m'honorer, en sorte qu'elle ne paroisse, ny n'agisse en aucune façon dans ce rencontre; offrant mesme pour cét effet de me rendre seul en tel lieu qu'il luy plaira me prescrire, afin que mon innocence venant par ce moyen à estre euidemment reconnuë, ma reputation qu'on a voulu tant de fois déchirer, soit entierement réparée, & que ie puisse avec plus de bien-seance & de satisfaction aller seruir V. M. avec mes amis, en tel endroit dedans ou dehors le Royaume, & en telle maniere qu'il luy plaira: ne souhaittant rien que de pouuoir contribuer ce qui peut dépendre de



de moy , à appaiser l'orage qu'on a excité dans  
vostre Estat , & de rendre mes peines & mes soins  
vtiles au repos & à la felicité de vos suiets. Si Dieu  
donne à V. M. la protection que l'on doit esperer  
de la saincteté de ses intentions , & de la iustice de  
sa cause , & que chacun rentrant dans son deuoir ,  
les mouuemens dont vostre Royaume est agité , se  
terminent avec le bon-heur , & la gloire que meri-  
tent la bonté & l'application avec laquelle V. M.  
y trauaille infatigablement ; ie la supplie tres-  
humblement dés à present de trouuer bon , de me  
prescrire quelque endroit où ie puisse passer le  
reste de mes iours en repos , & les employer à prier  
Dieu , qu'il comble V. M. d'autant de prosperitez  
& de benedictions qu'elle en a merité. C'est le plus  
ardent souhait de

A Bouillon le 23. Decembre 1651.

C







**LETTRE**

DE MONSIEVR

LE CARDINAL MAZARIN

A LA REYNE.



232

LETTRE

DE MONSIEUR

LE CARDINAL MAZARIN

A LA REYNE.

M  
I  
exac  
d'en  
le m  
pren  
m'y  
non  
qu'e  
n'eu  
le R  
don  
ble,  
dre  
uent  
le p  
me p  
crim  
Il  
lezel  
mieu  
ay a  
com



## A LA REYNE.

MADAME,



I E dois par tant de raisons à V. M. vn compte exact de toutes mes actions, qu'estant sur le point d'en entreprendre vne, qui pourra faire éclat dans le monde, i'ay creu deuoir auant toutes choses, prendre la liberté de luy faire sçauoir les motifs qui m'y ont obligé; me promettant de sa iustice, que non seulement V. M. ne les desagrée pas, mais qu'elle iugera mesme, que quand ma resolution n'eust pas esté authorisée par le glorieux adueu que le Roy en a fait, ie n'eusse pû sans vne ingratitude, dont ie me flatte que V. M. ne me tient pas capable, m'empescher de faire mes efforts, pour rendre à sa Maiesté tous les foibles seruices qui peuvent dépendre de moy, dans vne conioncture, où le present besoin qu'elle en a, ne luy auroit pas mesme permis de refuser ceux des personnes les plus criminelles.

Il seroit bien superflu de représenter à V. M. ny le zele avec lequel i'ay seruy cet Estat, qu'elle sçait mieux que personne, ny le desinteressement que i'y ay apporté, qu'elle a eu souuent la generosité de combattre par des commandemens absolus de re-



224

cevoir la liberalité des graces, dont ie ne me suis pas creu digne; ny les succez auantageux que ce zele & mon application, ou plustost le bonheur de la France auoient produit, qu'elle scait auoir esté tels, que ses ennemis après de grandes pertes en tous endroits, où les armes ont pû agir, estoient reduits pour se garantir d'en souffrir de plus considerables, à donner les mains à la Paix generale, comme le seul moyen qu'ils auoient pour arrester les progrès de la France, si les diuisions qu'on y a fait naistre n'eussent releué leurs esperances, & changé entierement la face des affaires. Il seroit encore superflu de dire à V. M. par quels malheurs cette Couronne est décheuë de ses grands auantages, ayât elle-mesme tant trauaillé à détourner, & amoindrir les vns, pour se maintenir en possession des autres; & enfin de la faire souuenir que le Ciel auoit tellement beny les souhaits, les voyages que V. M. a entrepris avec le Roy, dans des saisons si rudes, & les trauaux qu'elle a soufferts sur la fin de l'année derniere, après la reduction des places de Normandie, & de Bourgogne, après la leuée du siege de Guise, après l'orage de Guyenne calmé, après l'expulsion des Espagnols, des postes qu'ils auoient occupez en Champagne, & après vne bataille gagnée, où ils auoient perdu leurs principales forces, que V. M. auoit la gloire & la consolation d'auoir surmonté des difficultez, qui sembloient de soy inuincibles, d'auoir tellement pacifié le Royaume, & esteint le feu des factions, qu'il n'y pouuoit



plus paroistre aucun party, les armes à la main, contraire au seruice, & aux intentions du Roy, & d'auoir fait reprendre aux ennemis les pensées de paix, dont nos diuisions les auoient peu auparavant tellement éloignez, qu'ils n'auoient pas fait difficulté de prier Messieurs les Mediateurs, de declarer à V. M. de leur part, qu'il ne falloit plus esperer de Paix, ny mesme de negociation, ou de congrez pour la traiter. Cependant V. M. se peut souuenir, qu'après tous ces heureux succès Monsieur le Comte de Fuensaldagne témoigna souhaiter avec passion, d'auoir vne conference avec moy, pour renouier le traité, & en aduancer la conclusion.

V. M. se remettra aussi facilement dans la memoire, que c'estoit dans cette constitution glorieuse, que se trouuoient les affaires, lors qu'il fut iugé que l'élargissement de Monsieur le Prince, & mon éloignement, les pourroient mettre bien tost en meilleur estat; l'un & l'autre furent exécutés avec les circonstances, que V. M. sçait. Je ne fortis pas seulement du Royaume, suiuant les ordres que i'en receu de V. M. ie me retiray encore bien loin de ses frontieres, pour donner plus de lieu au prompt establissement du bonheur public, que l'on auoit fait esperer à toute la France de mon éloignement. I'ay souffert dans cette retraite sans dire vn seul mot, ny sans en porter mes plaintes, ou mes remonstrances, & mes supplications tres-humbles à vos Maiestez, des Arrests & Declara-



tions qui me chargent des plus grands opprobres qu'on puisse imputer à homme de bien, & qui a tousiours assez fait connoistre qu'il n'auoit autre but en toutes ses actions, que la conseruation de son honneur: i'ay fait mesme cét effort sur moy, de ne vouloir pas defendre par des Manifestes ma reputation si cruellement déchirée, & d'empescher que mes amis qui scauoient mon innocence, ne publiassent ceux que leur affection leur auoit fait preparer, afin qu'on ne pust auoir le moindre pretexte de me reprocher, que par cét interest particulier, & par vne trop grande precipitation, i'eusse esté cause des retardemens de la felicité publique, qui n'estoit pas moins dans ma retraite le seul obiet de tous mes vœux, au dépens mesme de la chose du monde qui m'est la plus precieuse, qu'elle l'auoit esté lors que par la part que i'auois dans les affaires, cette felicité se trouuoit iointe à ma gloire particuliere.

I'ay demeuré en cét estat plus de dix mois, & plus en disposition de m'éloigner encore dauantage que de retourner, si i'eusse veu que mon premier éloignement eust produit quelqu'vn des effets, qu'on en auoit fait esperer. Enfin i'ay souffert l'amertume de mes malheurs, avec plus de constance & de force, que ie n'eusse osé me promettre, & que ie n'eusse eu en effect sans l'adoucissement, qu'y a porté l'esperance, dont ie me suis tousiours flatté, suiuant l'opinion des autres, qu'ils pourroient avec vn peu de temps contribuer beaucoup au ré-



tablissement de l'authorité Royale, & en suite au bonheur des peuples, qui dépend principalement dutablissement de cette authorité.

J'auois aussi conceu beaucoup d'espoir, que la maiorité du Roy seroit vn souuerain remede à tous les maux, qui affligeoient l'Estat, & à produire generalement dans les esprits, cet effet auantageux à sa Maiesté, qu'aucun de ses sujets n'eust plus d'autre pensée, que de meriter l'honneur de son estime, & de ses bonnes graces, par ses seruices, & par la perte de tout son sang, s'il eust esté besoin. Mais voyant contre mon attente, & mes souhaits, que bien loin de cette vnanime conspiration à ses interests, & à ses volonte, le feu qui estoit auparauant demeuré couuert, a parû avec tant d'éclat, & s'est fait sentir avec tant de violence, qu'il a desia embrasé diuerses prouinces, & qu'il peut plus facilement suiure les autres, qu'il n'est facile de l'éteindre; voyant qu'à vne longue guerre estrangere, que l'Estat épuisé d'hommes & de finances, auoit desia de la peine à soustenir, s'en est adiousté vne intestine, d'autant plus dangereuse, qu'elle brusle les entrailles d'un corps, qui n'a pastrop de toute sa force pour combattre au dehors; i'ay creu qu'il ne pouuoit estre de bon François, ny de veritable seruiteur de V. M. qui non seulement sans honte, mais sans crime püst regarder les bras croisez, la face presente des affaires, sans y accourir avec tout ce qu'il peut auoir de forces, & d'amis, & sans sacrifier son bien & sa vie, pour donner plus de moyen au Roy de se defen-



dre des puissances redoutables qui l'attaquent.

En cette qualité, & comme le plus obligé de tous, ie me suis preualu, MADAME, de l'affection genereuse de mes amis, & de la passion qu'ils ont d'ailleurs pour le bien de l'Estat, pour faire vn effort avec eux de mettre ensemble vn corps de troupes assez considerable, pour pouuoir estre utile à l'Estat, dans des conionctures si pressantes; & ie ne puis assez exprimer à V. M. la passion qu'ils témoignent de pouuoir en ce rencontre signaler par tout leur zele & leur fidelité, & en telle maniere qu'il plaira à S. M. de l'ordonner.

Après ce premier but de seruir le Roy, que ie me suis proposé dans mon dessein, & que i'ay mesme en veüe deuant la reparation de mon honneur, i'ay songé que ie pouuois chercher en suite les moyens de ne le laisser pas dauantage en compromis dans le monde, & que ie ne deuois pas demeurer dans vn silence & dans vne moderation inutile, pendant que l'on continuoit à déchirer ma reputation; ce qui m'a fait supplier le Roy tres-humblement de vouloir me faire rendre iustice dans les formes les plus seueres, & les plus rigoureuses, sur les crimes dont on m'a accusé, & sur lesquels on m'a condamné sans m'auoir ouy, offrant pour cela de me rendre tout seul en tel lieu qu'il luy plaira m'ordonner: & i'ose esperer que V. M. trouuera cette instance si legitime, qu'elle ne refusera pas la grace que ie luy demande, de la vouloir appuyer de ses puissans offices, afin qu'ayant lieu de faire paroistre



que mon innocence est à l'épreuve de toutes les at-  
taques de la calomnie, les plus critiques, & les plus  
malicieux soient contraints d'aduouër que ie ne  
suis pas capable du moindre des crimes, dont on  
m'a voulu tacher.

V. M. MADAME, a vne passion si forte pour  
tous les auantages de cette Couronne, tant de bon-  
té pour tous ceux en qui elle trouue des impressions  
de ce zele, & tant d'équité naturelle, que ie ne puis  
pas douter qu'il faille autre chose, pour luy faire  
approuuer & agréer mon dessein, que de luy en re-  
présenter nuëment les motifs, comme i'ay tasché  
de faire: c'est la grace dont i'ose la supplier avec  
toute la soumission, & le respect qui luy est deu:  
& comme ie prends la liberté d'en demander enco-  
re vne autre au Roy, qui est d'auoir la bonté de me  
dispenser d'auoir aucune part dans le maniment  
de ses affaires, quand sa Maiesté auroit assez bonne  
opinion de ma suffisance, & la protection de V.M.  
auprès du Roy (en cas que cette preuention d'vne  
chose, à laquelle peut-estre S.M. ne songe pas, ne  
soit point trop presomptueuse) pour empescher  
que ie ne sois pas exposé à commettre vne desobeis-  
sance, comme il arrieroit infailliblement, si on a-  
uoit la moindre pensée de me faire cét honneur,  
que i'estime en effet incomparablement moins que  
la glorieuse qualité,





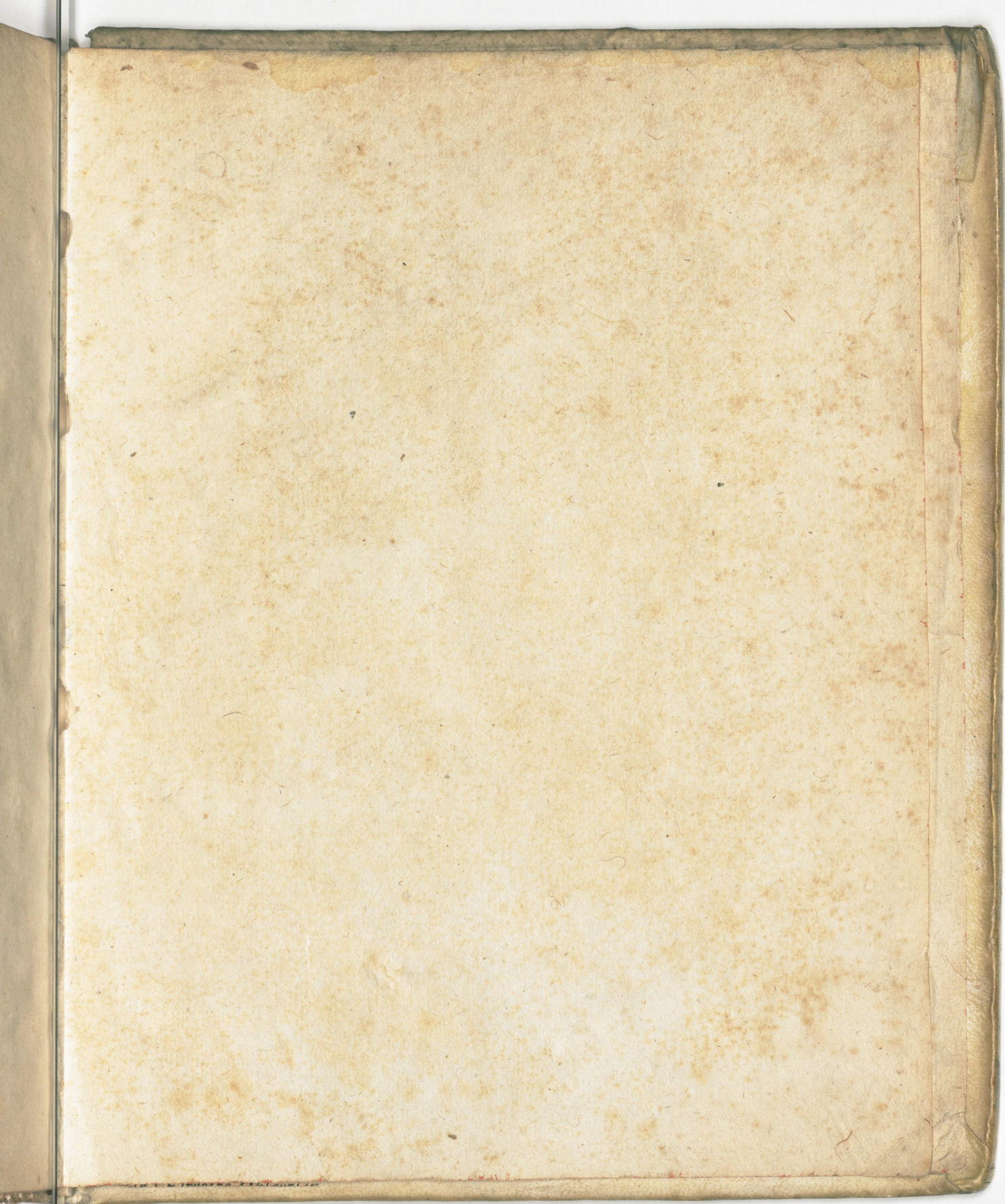


664

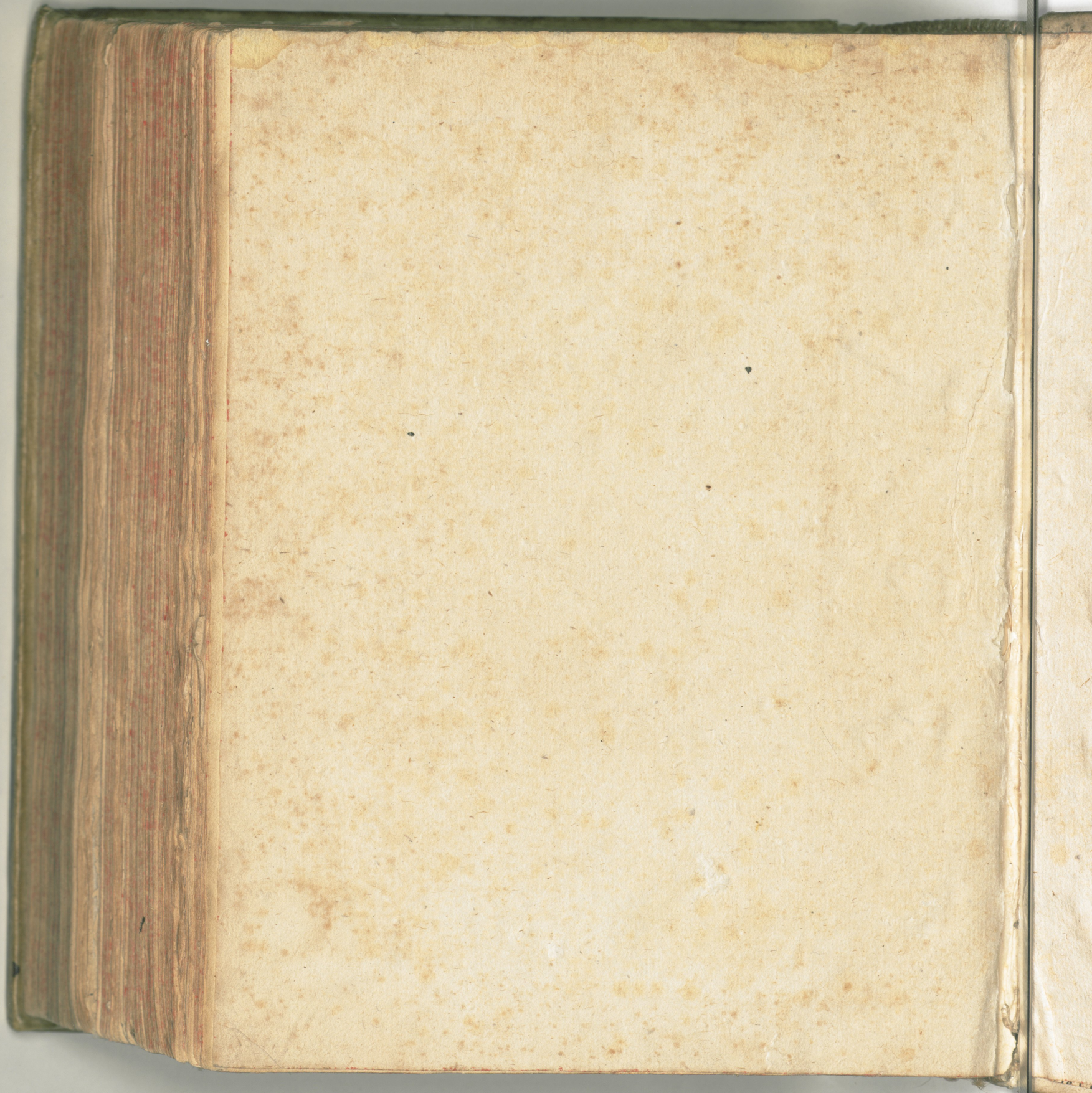


666.

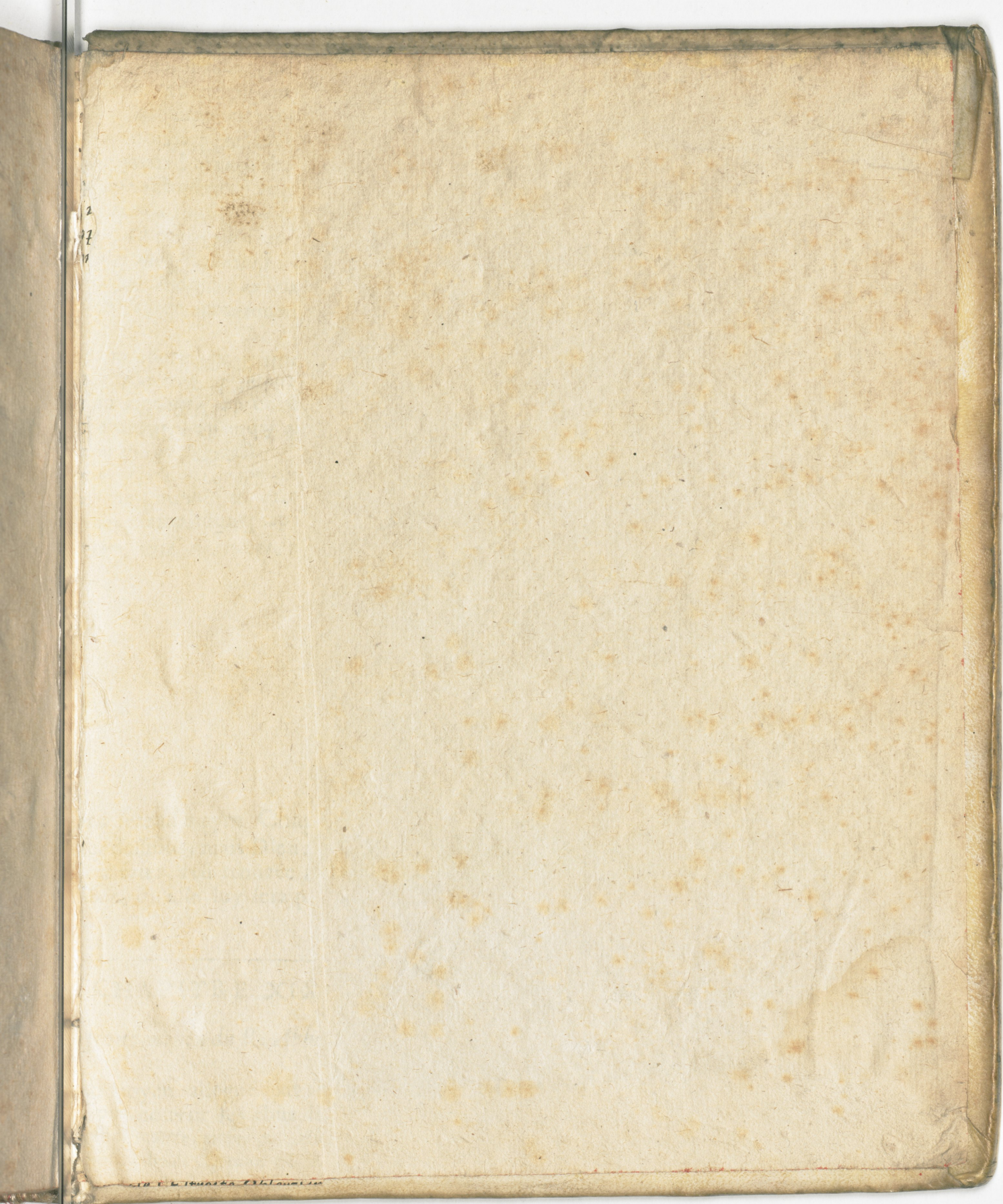












2  
27  
17



